Image not found or type unknown

MA DEMANDE DE NATURALISATION

Par **zoubida32**, le **07/12/2011** à **17:58**

BSR
JE ME PERMETS DE VOUS ÉCRIRE A FIN D AVOIR VOTRE AVIS SUR MON CAS J AI FAIT UNE DEMANDE DE NATURALISATION EN AVRIL 2010 ET J AI EU LE PRÉCIPICE LE MÊME MOIS ET LA A CHAQUE FOIS QUE J APPELLE ILS ME DISENT QU ILS SONT EN ATTENTE DE TOUTES LES ENQUÊTES DE POLICE , AUJOURD'HUI HUI A MA GRANDE SURPRISE LA PERSONNE M A DONNE PLUS D INFORMATIONS EN EN ME DISANT QU ILS ONT TROUVE PAR RAPPORT AU STIC QU IL Y A EU UNE CONDAMNATION ET QU ILS SONT EN ATTENTE DE PLUS D ÉLÉMENTS POUR CONNAITRE LA NATURE DES FAITS ET CONNAITRE LA CONDAMNATION , LE SOUCI C EST QUE CE N EST PAS VRAIMENT UNE CONDAMNATION D EMPRISONNEMENT NI DE SURSIS J AI ÉTÉ CONDAMNE A FAIRE DES TRAVAUX D INTÉRÊT GÉNÉRAUX SUITE A UNE ALTERCATION QUE J AI EU AVEC UNE PERSONNE LA PERSONNE NE S EST PAS PRÉSENTE A L AUDIENCE MAIS BON J AI EU QU ON MÊME LE DROIT A UNE PEINE DE 230 DE TRAVAUX GÉNÉRAUX MA QUESTION EST LA SUIVANTE EST CE QU ILS PEUVENT ME REFUSER MA DEMANDE DE NATIONALITÉ PAR NATURALISATION SUITE A CETTE AFFAIRE , JE SUIS PERDUE ET JE NE SAIS PLUS QUOI FAIRE SACHANT QU ON EST EN 2011 ET CETTE AFFAIRE A EU LIEU EN JUILLET 2006 MERCI DE ME CONSEILLER ET DE ME DONNER VOTRE AVIS
BONNE SOIRÉE A VOUS TOUS

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés